



GESTES de PREMIERS SECOURS

Public concerné : Tout citoyen de plus de 10 ans qui souhaitent devenir un **citoyen acteur de sécurité civile** à part entière.

Objectif général : A l'issue de la formation, le participant doit être capable d'exécuter correctement les gestes de secours destinés à :

1. Protéger la victime et les témoins
2. Alerter les secours d'urgence adaptés
3. Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours

Durée : 10 heures

Nombre de participants : 10 participants maximum

Programme de formation :

- 1- La protection
- 2- L'alerte
- 3- La victime s'étouffe
- 4- La victime saigne abondamment
- 5- La victime est inconsciente
- 6- La victime ne respire pas (la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation automatisée externe)
- 7 - La victime se plaint d'un malaise
- 8 - La victime se plaint après un traumatisme
9. Cas concrets de synthèse

Evaluation : Évaluation continue tout au long de la formation

Recyclage: Fortement recommandé tout au long de la vie dans le cadre de la loi de modernisation de sécurité civile du 13 août 2004.